

COMMUNE DE NOAILHAC

COMPTE-RENDU

DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JANVIER 2016

20h30

Présents : Christian Lassalle, Jacques Bouygue, Patrick Serrager, Bernadette Laffaire, Dominique Antoni, Pascale Valette, Christophe Terrieux, Emmanuel Marsallon, Arnaud Molas-Coste, et Chantal Piednoël-Parouteau

Absents excusés : Cathy Ruebenthaler représentée Emmanuel Marsallon

Autres personnes présentes : Emmanuelle Boyer, secrétaire,

Secrétaire de séance : Bernadette LAFFARIE

Le Maire remercie les conseillers et la secrétaire de leur présence et ouvre les débats.

Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 2 décembre 2015 :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

Préparation du budget 2016 : Le Maire informe le conseil que cette réunion a pour objet de faire des projections afin d'affiner le budget 2016 au moment du vote. La secrétaire présente une ébauche du Compte Administratif 2015, sous réserve de nouvelles écritures pouvant être demandées par le receveur municipal.

Section de fonctionnement :

Il était prévu en dépenses 268 650,49 € et il a été réalisé 187 480,37 €

Il était prévu en recettes 268 650,49 € et il a été réalisé 271 702,69 €

Ce qui nous fait un résultat de l'exercice de + **84 222,32 €**

Section d'investissement :

Il était prévu en dépenses : 1 642 997,02 € et il a été réalisé 506 103,22 €

Il était prévu en recettes : 1 642 997,02 € et il a été réalisé 819 936,88 €

Ce qui nous fait un résultat de l'exercice de + **313 833,66 €**

En investissement nous avons 774 797,57 € de restes à réaliser en dépenses et 693 601,47 € de restes à réaliser en recettes (voir tableau joint).

Nous avons donc un excédent de fonctionnement de **104 761,81 €** et un excédent d'investissement de **5 365,04 €** (voir affectation des résultats jointe).

En prévision d'investissement nous avons :

- Suite des travaux de l'église
- Restauration du retable/tabernacle
- Étude éclairage extérieur église
- Achat de terrains

- Mise en place des rideaux métalliques portes de garage
 - Mise aux normes accessibilité des bâtiments année 1
 - Aménagement 2^{ème} salle de la salle d'exposition
 - Travaux de voirie fin de La Rougerie (environ 15 000 €)
 - Achat de grille d'exposition et de rideaux occultants
 - Achat de casiers pour ranger les tapis de sport pour l'école
 - Provision pour le remboursement subvention Leader salle exposition suite à contrôle de 2015
 - Provision pour le remboursement de l'emprunt du FCTVA en janvier 2017
 - Provision pour l'achat d'un nouveau camion
- (voir projet de budget joint)

Pour les dépenses, des subventions sont possibles

En fonctionnement nous devons payer en 2016 les travaux de voirie de 2015 et nous prévoyons du point à temps supplémentaire. Il faudra également prévoir la mise aux normes de l'électricité de l'école suite au contrôle annuel des installations électriques, l'élagage des arbres dans le bourg et à l'école.

Toutes ces prévisions seront affinées avant le vote du budget, lorsque nous aurons plus d'information sur les dotations de l'état (sui vont diminuer).

Demandes de subventions : Le Maire fait le point sur les différentes subventions que nous devons demander par délibération :

- Subvention sur fonds parlementaires pour la 2^{ème} tranche de travaux de l'église : 10 000 € (courrier de M. le Député Philippe NAUCHE°)
- Subvention auprès du Conseil Départemental pour la restauration du retable/tabernacle : cette demande se fera en deux temps :
 - o La première pour des travaux de consolidation générale de la boiserie et de dégagement complet du repeint dont les travaux s'élèvent à 13 530 € H.T. soit 16 236 € TTC avec une subvention de **8 118,00 €**
 - o La deuxième se fera en fonction du diagnostic qui sera fait à l'issue de la première tranche qui sera soit la mise en valeur de la polychromie actuelle pour un montant de 1 380 € H.T. soit 1 656 € TTC, soit la mise au jour d'une polychromie sous-jacente pour un montant de 9 240 € H.T. soit 11 088 € TTC avec subvention du Conseil Départemental à hauteur de 60% du H.T.
- Subvention DETR pour la mise aux normes accessibilité des bâtiments communaux année 1 pour un prévisionnel de travaux de 5 105 € H.T ; soit 6 126 € TTC avec une subvention de **2 407,20 €** (48% du H.T.)
- Subvention LEADER pour les travaux d'aménagement de la 2^{ème} salle de la salle d'exposition pour laquelle une demande de dérogation accessibilité a été demandée.

Avenant n°1 lot vitraux travaux église : Nous avons un avenant concernant les vitraux de l'église pour lequel nous sommes en attente de l'avenant de la part de M. Manciulescu. (environ 10 000 € TTC)

Point sur l'avenir de l'école – contacts avec le DASEN : Le Maire informe l'assemblée que Mme Marceau, inspectrice de l'éducation nationale, est venue à la mairie le 15 janvier, en présence de messieurs les Maires de Meyssac et Lagleygeolle, afin de faire le point sur la situation de notre RPI. Celui-ci ne sera pas remis en cause en 2016, ni même en 2017, mais il faut savoir qu'il fait partie des 2 plus faibles RPI du secteur de Mme Marceau. Il lui a donc été proposé de prendre dans le RPI les moyennes sections qui sont actuellement à Meyssac, ce qui arrangement également le maire de Meyssac. Mme Marceau n'y est pas réfractaire mais demande quelques aménagements :

- Changement de l'un des WC afin qu'il soit accessible aux moyennes sections
- Mise en place d'un coin sieste avec surveillance par l'ATSEM

Un courrier, co-singé des 3 maires concernés (Meyssac, Lagleygeolle et Noailhac) lui a été envoyé reprenant tout ce qui a été dit.

Informations sur :

- **Restructuration des ComCOM** : le choix de la future grosse ComCom à 3 ou à 6 n'est pas encore déterminé. Le Préfet doit se prononcer courant mars 2016.
- **Fusion des 3 syndicats d'eau** : une réunion en présence des services de la sous-préfecture aura lieu le 22 janvier afin de savoir comment se déroulera cette fusion et sous quelle forme
- **Grand Site Collonges-Turenne** : La commune de Collonges a délibéré. Il ne manque plus que Ligneyrac et la Région.
- **Travaux église : projet d'arrêté municipal réglementant la circulation** : Le Maire indique qu'il ne reste plus qu'un seul échafaudage autour de l'église. La circulation peut donc être rétablie mais il serait prudent de la réglementer en faisant un sens unique autour de l'église et en y interdisant le stationnement, sauf sur la place.
- **SIRTOM** : Lors de la dernière réunion du SIRTOM il a été décidé de ne pas modifier la répartition de la part incitative actuellement à 20%.
- **Colombarium** : Patrick SERRAGER s'est renseigné sur les columbariums. Il fait établir un cahier des charges afin de pouvoir demander des devis. Une subvention DETR est possible à hauteur de 48% du H.T. mais elle doit être demandée avant le 28 février 2016.

Réunions à prévoir :

- **Site internet** : Il faut prévoir une réunion afin de donner des avis sur le fonctionnement du site donner les éléments pour l'alimenter. Réunion prévue le 24 février 2016 à 20h00.

- **CAUE** : Il souhaite nous faire visionner un film réalisé par eux sur leur perception de notre bourg. A la suite de ce visionnage, il serait opportun de faire une réunion commission Plan d'Aménagement du Bourg afin de voir comment organiser la place d'Astorg. Il faut savoir que si des modifications sont prévues par rapport au projet initial, il faudra en informer le Conseil Départemental avec lequel nous avons une convention de financement. Il faut donc ressortir le projet initial afin de l'étudier. Réunion prévue le mercredi 3 février 2016 à 18h00.

- **Questions diverses** :
 - Date du repas des séniors : 19 mars 2016 dans la salle des fêtes. Le restaurant La Bastidie ne pourra pas faire le repas. Un devis a été demandé à L'amuse bouche.
 - Noailhac Info : nous avons reçu plusieurs remerciements concernant le Noailhc Info
 - Réunion sur la cantine scolaire organisée par le collège : Bernadette y va

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Maire met fin à la séance du Conseil à 23h00.